



# LETTRE N° 46

novembre 2018

« *Le centenaire de la Grande Guerre* »



## **Maison des Associations Saint-Germainoises**

Siège social 3, rue de la République - 78100 Saint-Germain-en-Laye

tél. 01 39 73 73 73

E-mail [contact@mas-association.fr](mailto:contact@mas-association.fr) site web [www.mas.asso.fr](http://www.mas.asso.fr)

Comité de rédaction : Catherine RIEUL

## ÉDITORIAL

Chers amis,

Nous avons commencé une nouvelle année par la traditionnelle Expo-Associations, réussie de l'avis unanime, malgré un soleil très timide. 102 associations présentes dont 9 nouvelles. Plusieurs associations ont animé la journée, qu'elles en soient remerciées.

Monsieur le Maire, nos députée et sénatrice ainsi que de nombreux élus sont venus saluer et échanger avec les bénévoles.

Le 20 novembre prochain, nous vous invitons à une nouvelle conférence du C.R.I.B. Le sujet : le R.G.P.D. (règlement général sur la protection des données).

Déjà nous nous projetons dans l'année qui vient. Vous n'avez certainement pas oublié que la Maison des Associations fêtera ses 40 ans en 2019. Une équipe est au travail et a dessiné les grandes lignes des festivités. Vous en serez informés très prochainement.

Nous avons réalisé des travaux d'isolation phonique dans la salle des Arts. Vous avez déjà pu apprécier l'amélioration. Afin de retrouver une qualité phonique optimale, la Ville effectuera des travaux d'isolation au plafond.

Je profite de cette rentrée pour vous faire part de l'obligation que nous avons de faire régulièrement des exercices d'alerte et évacuation des locaux. Je sollicite votre indulgence pour la gêne occasionnée. Je suis sûre que vous comprendrez et vous en remercie.

Cette Lettre est dédiée aux associations patriotiques, à la vie associative dans notre ville pendant la guerre 14-18 et à certains combattants passés à la postérité dont des descendants habitent à Saint-Germain. Comment oublier les souffrances et les sacrifices de tous ces hommes qui ont combattu par amour pour leur pays et notre liberté.

Violaine BOISSERIE  
Présidente



*Hôpital auxiliaire n°237, Saint-Germain-en-Laye, Yvelines : remise de décoration à un soldat blessé, 1914-1918. Le comité de l'Association des dames de France de Saint-Germain-en-Laye, créé en 1891 et présidé par Mme Charles Fauqueux, installe son hôpital auxiliaire de 100 lits dans les locaux du collège municipal, 72 rue de Pologne. Il est administré par Mmes Seure et Desoyer. Dans la même ville, la Société de secours aux blessés militaires ouvre elle aussi un hôpital auxiliaire, n°20, au pensionnat de jeunes filles, 42 rue Voltaire.*

*Crédit : Croix Rouge Française*

### La présidence collégiale, ça s'organise

Par conviction ou par manque de candidats, de plus en plus d'associations font le choix d'avoir plusieurs « présidents ». Une façon originale d'organiser sa gouvernance qui doit être clairement précisée dans les statuts.

Les coprésidents sont généralement élus par le CA et agissent collectivement pour le compte de l'association dont ils se répartissent les responsabilités.

Soit cette solution est définie statutairement dès la création de l'association, elle permet la participation renforcée des membres de l'association et concourt à l'expression de plus de démocratie ; soit elle est une solution pour répondre à l'absence de candidats à la présidence. Dans ce cas, la gestion collégiale de l'association, moins lourde à porter, peut permettre la poursuite du projet associatif.

En droit associatif, la liberté contractuelle est de mise, ...la représentation légale de l'association peut être confiée aux coprésidents....

Responsabilité : Il n'y a pas de jurisprudence, à ce jour, concernant la mise en œuvre de la responsabilité solidaire de dirigeants agissant en coprésidence associative.

*Association mode d'emploi août/septembre 2018*

### Quels documents l'association doit-elle communiquer à ses adhérents ?

Parmi les documents accessibles à tout adhérent, on peut d'abord citer les statuts de l'association. De même la liste des personnes en charge de l'administration de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés dès lors qu'ils sont publiés dans le compte financier de l'association. Un adhérent pourra, par ailleurs, accéder aux procès-verbaux des réunions d'instances statutaires (CA ou AG), mais uniquement si les statuts ou le règlement intérieur de l'association le prévoient.

*Association mode d'emploi avril 2018*

### Bénévolat : Comment valoriser le bénévolat en comptabilité ?

On peut évaluer le « coût de remplacement » c.à.d. le coût réel qu'aurait dû payer l'association si elle avait dû recourir à un salarié ou à un professionnel pour effectuer une tâche. Lorsqu'on ne dispose pas d'éléments précis d'évaluation, on peut se contenter simplement de multiplier le nombre d'heures effectuées par le montant horaire du SMIC.

*Association mode d'emploi mars 2018*

### Publication : l'association édite un bulletin trimestriel. Doit-on mentionner un « directeur de la publication » ?

Oui, son nom doit être mentionné dans le bulletin. Il porte la responsabilité pénale de la publication. En l'absence de nom, c'est le président de l'association qui sera considéré, en tant que responsable légal de l'association editrice, comme le directeur de la publication.

*Association mode d'emploi août/septembre 2018*

## LA VIE DES ASSOCIATIONS ADHÉRENTES AU M.A.S. LIÉES AU CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE

### La vie associative à Saint-Germain-en-Laye pendant la guerre 1914-1918

Les associations relèvent du régime de la loi de 1901 mise en place par Waldeck Rousseau le 1er juillet 1901. Ne sont concernées que les associations à but non lucratif à l'exclusion des congrégations religieuses. En 1914, c'est la situation dans notre ville où existent de nombreuses associations régies par cette loi. Elles sont philanthropiques, caritatives, culturelles ou sociales et existent depuis le 19e siècle. La notion de Maison des Associations n'apparaîtra à Saint-Germain que quarante ans plus tard.

La lecture des bulletins municipaux et paroissiaux publiés pendant toute la durée de la guerre et maintenant numérisés (voir les archives municipales de Saint-Germain) montre l'extraordinaire élan de mobilisation, de dévouement, de générosité qui anima sans relâche pendant cinq ans tous les habitants de notre ville pour soutenir l'effort de guerre de la France, de la Patrie et de nos soldats au front. Dans cet élan, il est indispensable de souligner le rôle essentiel que jouèrent les femmes qui prirent la place des hommes mobilisés et qui permirent aussi la victoire finale. Pour toute récompense, au milieu de toutes leurs peines, de leurs sacrifices, et de leurs joies aussi, le Sénat, en 1919, leur refusa le droit de vote. Il fallut attendre le 21 avril 1944 !

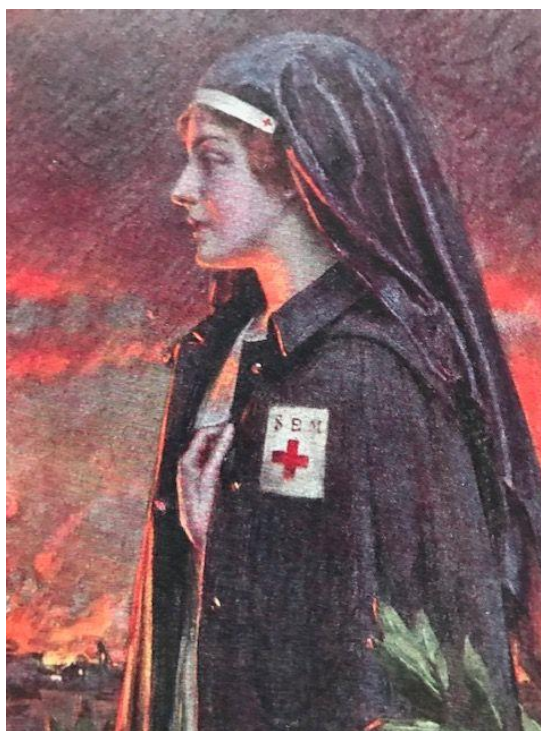
Il est indispensable de citer des associations remarquables par leur activité, comme les Dames Françaises de la Croix-Rouge, la société de Secours aux Blessés Militaires, et le Syndicat d'initiative du quartier Pereire qui, dès la mi-août 1914, accueillit les très nombreux blessés de la terrible bataille des frontières dont fait partie le combat de Rossignol livré du 20 au 24 août. La journée du 22 août peut être considérée comme la journée la plus meurtrière de l'histoire militaire de la France.

Sous la conduite de leurs responsables, la ville avec le maire Alphonse Deprou, les élus non mobilisés, la paroisse avec son curé le chanoine Lucien Duchemin, le pasteur Paul Rayroux, les enseignants, les habitants, le Conseil Général de Seine et Oise avec Léon Desoyer ancien maire de Saint-Germain et son épouse Eugénie, les autorités militaires de la Place située dans le périmètre du camp retranché de Paris dirigèrent avec succès :

- a) Les Fourneaux alimentaires qui par la mairie assurèrent un repas quotidien aux indigents.
- b) Le Trait d'Union (Paroisse) et le Foyer du soldat (Temple)
- c) les hôpitaux auxiliaires, les secours aux prisonniers et les accueils des réfugiés belges et serbes
- d) Les dons de nourriture, de vêtements, d'argent et d'or pour la victoire.

Voilà ce qu'il faut retenir en mémoire et transmettre à nos contemporains.

Docteur Jacques BERLIE Maire-adjoint honoraire





## LA GRANDE GUERRE 14-18

L'Association de Soutien A l'Armée Française (l'ASAF) a choisi de réaliser sur la grande guerre et dès 2016 (à mi-chemin de la période commémorative) un hors-série "Mémoire et vérité" de près de 200 pages.

A travers les nombreux articles qui composent ce hors-série (1), on découvre la formidable capacité d'innovation et d'adaptation de la France et la valeur exceptionnelle de ses soldats, les "poilus" qu'étaient nos grands-parents et arrière-grands-parents, leur courage, leur sens du devoir et leur esprit de camaraderie.

On ne répétera jamais assez combien la Grande Guerre fut la monstrueuse épreuve infligée à la France prête à tous les sacrifices pour ne pas mourir par l'armée redoutable d'un pays qui était alors le plus peuplé et la première puissance industrielle de l'Europe.

### 52 mois de courage, d'efforts et de sacrifices.



L'intensité et la durée de l'effort fourni par les français n'auraient pu raisonnablement se maintenir sans le soutien quasi indéfectible de la nation tout entière. Si l'arrière notamment sut tenir son rang, c'est en particulier au rôle central joué par les femmes dont l'action fut déterminante non seulement dans leur rôle caritatif tutélaire (les infirmières y gagnèrent leur surnom " d'anges blancs") mais aussi et peut-être surtout aux champs et dans la production industrielle de guerre.

N'oublions pas, non plus, Marie Curie qui sut convaincre le gouvernement de créer les "petites curie", voitures radiologiques qui sauveront des milliers de vies.



### L'industrie d'armement à Saint Etienne (janvier 1916)

L'ASAF a pour but de sensibiliser tous les français aux questions militaires et de défense, de participer au devoir de mémoire et de solidarité, de soutenir ceux qui servent et ont servi la France et de défendre l'honneur de l'armée et de ses soldats quand ils sont injustement mis en cause. Indépendante de tout pouvoir, ne sollicitant aucune subvention de l'état, elle compte plus de 4000 adhérents dont près de 500 associations représentant plus de 100.000 personnes (voir son site : [www.asafrance.fr](http://www.asafrance.fr)).

(1) disponible au 01.39.76.52.20 au prix de 10 €.



## Société des Membres de la Légion d'Honneur

Dès sa création en février 1802 par le 1<sup>er</sup> Consul, la Légion d'Honneur a pour but de récompenser les Français des diverses professions pour les services éminents rendus à la patrie. Aussi n'est-il pas étonnant que, malgré la création de la croix de guerre et la coexistence de la médaille militaire pour les sous-officiers, les Français jugés dignes de cette exemplarité furent plus nombreux pendant la « grande guerre » qu'en temps de paix ; c'est ainsi qu'au titre de la guerre 14-18, pour faits d'armes exceptionnels ou renouvelés, au moins 200.000 combattants – jusqu'à la mort récente du dernier survivant – furent nommés dans notre 1<sup>er</sup> Ordre national.



Certains d'entre eux, après leur retour à la vie civile, se trouvèrent dans une situation pécuniaire précaire ; aussi selon l'esprit de solidarité voulu par Napoléon Bonaparte, les légionnaires se regroupèrent en créant la S.M.L.H et acquirent, grâce à un legs, le Château du Val pour héberger les légionnaires en difficulté.

Aujourd'hui, la SMLH continue à regrouper bon nombre de titulaires de la Légion d'Honneur (le Comité de Saint-Germain compte ainsi plus de 300 membres) et se propose, notamment, d'entretenir les liens amicaux entre ses membres, de venir en aide, tant sur le plan moral que sur le plan matériel à ceux qui en ont besoin, et de participer aux manifestations patriotiques.

La ville de Saint-Germain-en-Laye occupe une place à part au sein de la Légion d'Honneur avec la maison d'éducation de la Légion d'Honneur aux Loges et le Château du Val, sans oublier 3 de ses maires, membres de l'Ordre, morts durant leur fonction électorale (maire et conseiller général), montrant ainsi que la décoration n'est pas une fin en soi mais une incitation à continuer à servir la France et ses concitoyens.

L'assemblée générale de la S.M.L.H qui se tiendra à St Germain-en-Laye le 28 mai 2019 sera l'occasion d'en prendre une meilleure conscience.

Général Philippe SANDER

Président du Comité de la Légion d'Honneur de St Germain-en-Laye

### IN MEMORIAM

*« Cinquante années d'angoisse, de souffrances et de deuils mais aussi autant de jours marqués par des actes de bravoure, des gestes de solidarité et d'humanité. »*

C'est en ces termes que Michel Pericard, Député-Maire, résumait cette effroyable et longue épreuve que fut la Grande Guerre, dans la préface de la brochure « 14-18 à Saint-Germain-en-Laye », éditée en 1993 en complément du montage audiovisuel réalisé pour le 75<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice.

Trop de saint-germanois ne rentrèrent pas hélas dans leurs foyers en 1918 – près de 750 recensés dont seulement 727 ont leurs noms gravés sur le monument selon la décision des familles – mais combien de valeureux combattants, rescapés de cet enfer, resteront dans l'anonymat et inconnus de leurs concitoyens. Parmi ceux dont les noms sont passés à la postérité, souvenons-nous de quelques-uns d'entre eux :

**Le lieutenant Jacques Pericard** vient d'être promu adjudant lorsqu'en avril 1915, il lance le cri célèbre « Debout les morts » lors des combats du Bois Brûlé sur les Hauts de Meuse. Revenu à

la vie civile, il n'aura de cesse de rendre hommage à ses frères d'armes et de militer pour que justice leur soit rendue.

**Le capitaine Maurice Happe**, issu d'une fort ancienne famille saint-germanoise, sera l'un des pionniers de l'aviation de bombardement. Il n'hésitera pas à traverser les Vosges, avec son Farman perfectionné selon ses directives, pour bombarder en Forêt-noire, la poudrerie de Rottweil et les usines de zeppelins de Friedrichstaffen au printemps 1915.

**Jean Bertrand et son frère Yves** s'engagent au 11ème Cuir dès la déclaration de guerre, en même temps que leur cousin Alexandre, et s'illustrent lors des combats du Moulin de Laffaux en mars 1917. Après la guerre, Jean exercera son métier de médecin libéral, très apprécié de ses patients, et assurera la direction du service de pédiatrie de l'hôpital de Saint-Germain. Leur oncle, Henry Bertrand, conseiller municipal durant la guerre, particulièrement actif dans le domaine du ravitaillement, sera élu Maire en 1919.

**Le peintre Maurice Denis** installe son atelier, en 1912, près de l'ancien hôpital des vieillards qu'il acquiert en 1914 et baptise « le Prieuré ». Appelé à plus de 40 ans dans la Territoriale, il est démobilisé en 1915 pour charge de famille. En 1917, il demande toutefois à reprendre du service au front. Il est affecté en qualité de peintre aux armées. Certaines de ses toiles, peintes sur le vif, figurent dans les collections du musée éponyme.

**L'Abbé Victor Lebourg**, vicaire de la paroisse et directeur du célèbre mouvement de jeunes, le TRAIT d'UNION, est mobilisé en qualité de convoyeur de trains sanitaires. Très vite, il demande à rejoindre « sa chère jeunesse » sur le front. Blessé près de Verdun, il décédera des suites de blessures à la veille de Noël 1916.

**Alphonse Théophile Leprou**, Maire de Saint-Germain-en-Laye de 1912 à 1919, est l'un des rares édiles du XXème siècle à ne pas avoir été rappelé à notre mémoire par une rue portant son nom. Et pourtant ses administrés lui ont exprimé leur estime et leur confiance pour sa « stricte gestion des affaires communales » et son dévouement au cours de ces années tragiques. Il fut aidé dans sa tâche par son Secrétaire en chef, E. Gandilhon, par ailleurs fondateur de l'association « le Tricot du Poilu ».

La guerre est affaire d'hommes, dit-on. Pour autant, hommage doit être rendu au rôle essentiel joué par les femmes, tant au front qu'à l'arrière. Il ressort de l'article précédent de Jacques Berlie.

Une seule exception de ma part pour relater une anecdote, à la conclusion tragique, concernant une Saint-Germanoise de l'époque, réputée pour sa jeunesse sulfureuse : Anne-Marie Chasseigne, alias Liane de Pougy, définie en trois mots par son biographe : courtisane, princesse, sainte.

En 1914, **Liane de Pougy** réside au 10 rue d'Alsace, aile Nord du Pavillon de Noailles. Dans ses mémoires intitulés « Mes cahiers bleus », elle raconte que, le jour de la déclaration de guerre, elle est à Roscoff, avec son mari, le Prince Ghika, et son fils Marco, né d'un précédent mariage. Marco, réformé pour insuffisance respiratoire, n'est pas mobilisable mais malgré les supplications de sa mère, il court s'engager car il n'est pas question pour lui d'être taxé « d'embusqué ».

Rentrée à Saint-Germain, la princesse Ghika transforme une partie de sa résidence saint-germanoise en infirmerie. Le 2 décembre 1914, elle se trouve sur le marché de Saint-Germain lorsqu'elle ressent de violentes douleurs abdominales. Elle se traîne jusqu'à la rue d'Alsace et s'alite en proie à un curieux malaise. Vers 6 heures du soir, le téléphone sonne. Le Prince est appelé à la mairie et en revient avec la triste nouvelle : Marco a été tué dans les premiers combats.

Des descendants ou proches parents de la plupart des personnalités citées résident toujours à Saint-Germain-en-Laye. Que cette modeste évocation témoigne de l'attachement de la Maison des Associations au souvenir de leurs Anciens resté vivant un siècle plus tard.

Yannic BILLIAULT

## TIMBRES DE LA GRANDE GUERRE

### 1<sup>ère</sup> série commémorative « les orphelins »

Conformément au décret du 22 février 2016, la poste émet en août 1917 une série de 7 timbres à surtaxe. Cette dernière est reversée aux orphelins de la guerre des employés des postes et des télégraphes.

Les sujets de 1917 « la veuve au cimetière », « la paysanne à la charrue », « la tranchée et drapeau », le « lion de Belfort » et la « marseillaise de Rude », sont complétés en 1919 par la figurine « les orphelins de la guerre ».

Ces émissions forment la première série commémorative (qui n'est pas d'usage courant) des timbres français. A cause des surtaxes importantes, ces timbres ont peu servi sur le courrier.

### Timbres « croix rouge »

Le timbre « semeuse camée » avec une surcharge rouge est le premier timbre français avec une surtaxe, dont le produit assure le financement de la croix rouge. Il a été émis le 18 août 1914 et a été retiré de la vente le 1<sup>er</sup> octobre 1918.

Le poinçon original du timbre « la semeuse camée » est retouché pour introduire la cartouche de surtaxe. Ce timbre a eu cours du 10 septembre 1914 au 1<sup>er</sup> octobre 1918.

Le timbre commémoratif « 15c + 5c », présentant le navire hôpital « Asturia » et une infirmière, est émis le 9 août 1918.

La barre verte dans le bord de feuille est caractéristique de la bande intercalaire entre 2 planches de 25 timbres.

### 2<sup>ème</sup> série commémorative « les orphelins »

En septembre 1922, est émis la 2<sup>ème</sup> série des « orphelins ». Les surtaxes sont surchargées et sont nettement diminuées.

L'administration postale ayant effectué un retraitage complet, Il apparait des différences de couleur entre les timbres de cette série et ceux de la première.

Il est à noter qu'une 3<sup>ème</sup> série des « orphelins » est émise en 1926.

Hugues DUSSOUILLEZ



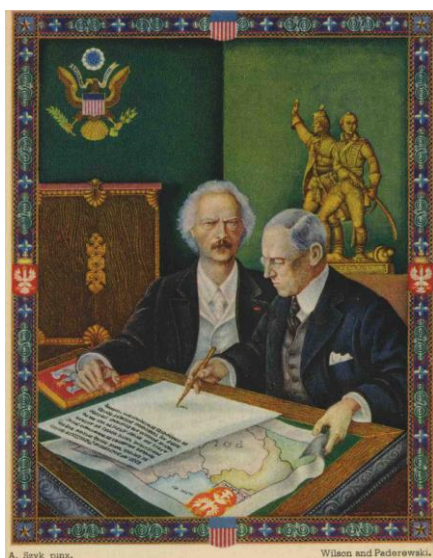


## LA GRANDE GUERRE VUE DE LA POLOGNE

Le 11 novembre 1918, la Pologne retrouvait son indépendance, 123 ans après le « 3ème partage » de 1795 qui avait été confirmé par le Congrès de Vienne en 1815 et qui attribuait 7% du territoire à la Prusse, 11% (la Galicie) à l'Autriche-Hongrie et 82 % (le royaume de Pologne) à la Russie.

Du fait de ce partage, 140.000 polonais s'étaient retrouvés dans l'armée autrichienne en 1914, 850.000 dans l'armée allemande et 1.000.000 dans l'armée russe.

En France près de 2.000 Polonais issus de la grande émigration de 1830 s'étaient enrôlés dans l'armée dès 1914.



Aux Etats-Unis, le célèbre pianiste Ignacy Paderewski propageait la cause de l'indépendance polonaise et, dès 1915, il incitait à la création d'une armée polonaise ; il soutenait également la candidature de Thomas Woodrow Wilson aux présidentielles de 1916. Le 22 janvier 1917 le Président Wilson défendait devant le Sénat l'indépendance de la Pologne et le 6 avril il déclarait la guerre à l'Allemagne. Les Etats-Unis enverront en Europe près de 2 millions de soldats dont 10% de Polonais.

L'attitude de la France n'était pas simple car elle était liée par le traité d'alliance franco-russe et c'est après la chute de l'empire russe en février 1917 que le Président Poincaré a pu créer le 4 juin 1917 une armée polonaise qui sera également appelée Armée bleue (en raison de l'uniforme bleu horizon). Elle sera rattachée à l'autorité politique du Comité National polonais fondé le 20 septembre 1917 et sera commandée à

partir du 4 octobre 1918 par le général Jozef Haller arrivé de Russie.

*Artur Szyk: Wilson et Paderewski. 1939.*

*Musée National de Varsovie*

Face à une offensive des Allemands en Champagne du 27 mai au 6 août 1918, les Polonais participèrent à la 2ème bataille de la Marne en tant que 1er Régiment de chasseurs polonais formé à Sillé-le-Guillaume.

Après la proclamation le 11 novembre 1918 par Josef Pilzudski de l'existence de l'indépendance de la Pologne, l'armée bleue forte de 70.000 soldats sera transformée en armée polonaise. Cette armée comprenant notamment un régiment de chars (équipé de chars Renault) sera transférée en Pologne où elle jouera un rôle essentiel dans la guerre contre les Bolchéviques en 1919-1920.

En effet la question des frontières provoqua de multiples conflits d'abord avec les Ukrainiens, les Lithuaniens, les Allemands pour le contrôle de la Silésie puis avec la Russie bolchévique. La paix ne revint en Pologne qu'après le traité de Riga signé le 18 mars 1921.

La Pologne a été signataire du Traité de Versailles le 28 juin 1919 puis du traité de Saint-Germain-en-Laye le 10 septembre 1919 qui consacrait le démembrement de l'Empire Austro-hongrois et qui attribuait à la Pologne la Galicie.

Michel CLOIX

## Saint-Germain-en-Laye, la Grande Guerre, un devoir de mémoire

Comme les autres communes de France et bien qu'étant éloignée du front, Saint-Germain-en-Laye a été meurtrie dans sa chair par la guerre 14/18.

Il est essentiel de rendre hommage à ceux qui ont laissé leur vie pour la France et de transmettre à nos générations et celles à venir, les témoignages et les souvenirs de cette douloureuse période. Nous choisissons de laisser la place aux artistes de notre ville qui, à travers leur art, ont permis de rendre hommage aux victimes, pour ne jamais oublier.

**Claude Debussy**, dont nous célébrons cette année le centenaire de sa mort, a composé « *le Noël des enfants qui n'ont plus de maison* » en décembre 1915 afin de condamner l'occupation de la France par l'Allemagne, dont voici quelques paroles :

*Nous n'avons plus de maisons !  
Les ennemis ont tout pris, tout pris, tout pris,...*

*Noël ! Noël ! Surtout, pas de joujoux,  
Tâchez de nous redonner le pain quotidien.*



Le peintre **Maurice Denis** qui fait partie du mouvement des « nabis » devient peintre aux armées en 1917

Cimetière de Benay - 1917

L'illustrateur et peintre de la Belle époque **Louis Abel-Truchet** pose un regard humoristique sur la Grande Guerre.

(Exposition à l'espace Paul et André Vera de Saint Germain-en-Laye jusqu'en mai 2019).



Catherine RIEUL



**20 novembre à 19h** : conférence du MAS  
 « Collecte et protection des données, comment procéder ? »

**21 décembre à 18h** : Fermeture de Noël

**3 janvier à 9h** : Réouverture du MAS

**17 janvier à 19h** : Vœux du MAS

**4 avril à 19h** : Assemblée Générale du MAS



## NOUVELLES ADHÉSIONS À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Nous sommes heureux d'accueillir de nouvelles associations au sein de la Maison des Associations :

- **Association Finlandaise en France**  
 « ... favoriser les relations mutuelles entre les Finlandais résidant en France et entre toute personne physique ou morale ayant en France un intérêt particulier pour la Finlande. »
- **SOS Urgences Mamans**  
 « ... dépanner bénévolement ou non une mère de famille en difficulté imprévue pour la garde de son enfant, immédiatement et temporairement... »
- **EPI IdF**  
 « ... aider les personnes handicapées par une épilepsie sévère à poursuivre leur développement et leur insertion dans la société... »
- **APB 78**  
 « ...développer et soutenir des projets ayant pour objet la recherche sur le bégaiement et l'aide aux personnes bègues. »
- **JSP Diaspora**  
 « ...créer et développer des infrastructures socio-économiques afin de réduire le taux de l'exode massif de la population jeune... »
- **Ecole Vivante des Arts**  
 « ... organiser et dispenser un enseignement artistique, rassembler des artistes désireux de former des ensembles amateurs, organiser des spectacles ou des récitals... »

## DÉPARTS DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS

**AAAW** (dissolution)  
**Amicale des Donneurs de Sang** (dissolution)  
**Ligue contre la Violence routière** (dissolution)  
**Sacra Arts** (départ)

La lettre du M.A.S. N° 47 aura pour thème  
**« LES 40 ANS DU MAS »**